

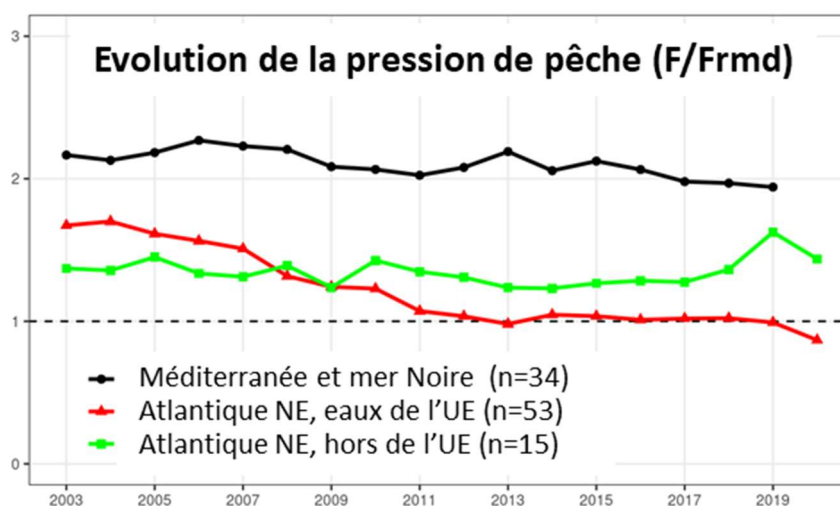
Bilan 2022 de l'état des stocks halieutiques en Europe : la surpêche recule, mais reste forte

- Note D. Gascuel d'après le rapport CSTEP, Avril 2022 -

Comme chaque année, à la demande la Commission Européenne, le Conseil scientifique, technique et économique des pêches (CSTEP/STECF) a établi un bilan de l'état des stocks halieutiques européens. Ce bilan fait la synthèse des évaluations réalisées par les CIEM pour la zone Atlantique, et par le CGPM ou le CSTEP pour la Méditerranée. Les principaux résultats de cette synthèse sont ici résumés sous forme de trois graphiques commentés et un tableau.

1. La pression de pêche baisse coté Atlantique, mais ...

Sur le long terme, il n'y a guère de doute : depuis une vingtaine d'année, la pression de pêche baisse très significativement dans les eaux européennes de l'Atlantique Nord-Est. En valeur médiane et pour l'ensemble des stocks évalués, elle était deux fois trop forte dans les années 1990s, comparativement à l'objectif de la politique commune de la pêche d'une gestion dite « au Rendement maximum durable (RMD) ». Elle atteignait encore 1.7 fois la valeur cible au début des années 2000, et a fortement décliné depuis, avec une valeur stable et proche de 1 entre 2012 à 2019. La pression de pêche baisse à nouveau en 2020 (dernière année connue), et se situe pour la première fois nettement sous la valeur cible de la gestion au RMD ($F/F_{RMD} = 0,87$).



Plusieurs éléments tempèrent cependant ce diagnostic optimiste :

- . Il faut d'abord rappeler qu'un ratio F/F_{RMD} égal à 1, ne signifie nullement que l'objectif d'une pêche durable au RMD est atteint pour tous les stocks, mais uniquement que la moitié d'entre eux n'est plus surexploitée.
- . Comme on le verra plus loin, cet indicateur masque une forte hétérogénéité entre des stocks peu ciblés, dont les quotas ne sont pas tous consommés, et des stocks sous tension qui restent nettement surexploités.

- . Il masque également une importante hétérogénéité entre zones, avec une pression de pêche modérée et en forte diminution pour les stocks de la zone Golfe de Gascogne et Côtes Ibériques ($F/F_{rmd}=0,5$ en 2020 ; $n=11$), et un ratio qui reste en revanche supérieur à 1 en mer Baltique et en mer du Nord. En mer Celtique, zone également importante pour les pêcheries françaises, la pression de pêche était particulièrement forte en début de période et a été divisé par plus de 2, passant juste sous la barre du F_{rmd} en 2020.
- . Pour l'essentiel la baisse est ancienne et date donc d'avant la mise en œuvre formelle de la gestion au RMD. A l'inverse, la pression de pêche médiane, toutes zones confondues, reste stagnante de 2011 à 2019 (avec un ratio F/F_{rmd} proche de 1), alors même que c'est la période de mise en œuvre progressive de cette gestion au RMD.
- . Enfin, la baisse assez nette enregistrée en 2020 pourrait provenir d'une diminution temporaire de l'activité de pêche liée à la crise sanitaire du Covid-19. Le CTEP indique cependant qu'il n'est pas en mesure de confirmer cette explication à ce stade.

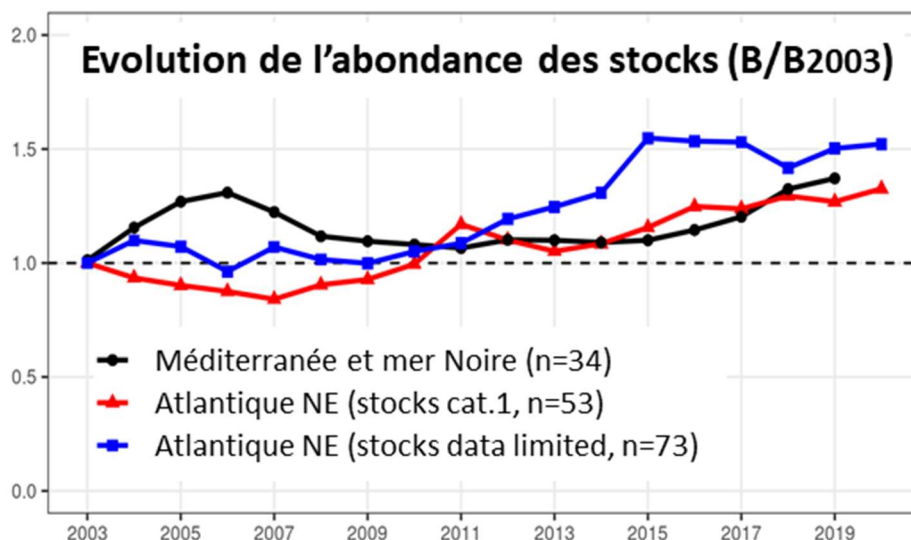
Le CSTEP note par ailleurs que la pression de pêche sur les stocks hors des eaux européennes (Norvège, Islande et Féroé) reste forte, avec un ratio nettement supérieur à 1 et qui ne diminue pas (1,44 en 2020).

Côté Méditerranée, pour la première fois depuis que ces synthèses sont réalisées, une légère diminution de la pression de pêche est enregistrée au cours de la période récente (-13% depuis 2013). Il faut cependant noter que cette diminution concerne surtout les stocks de Méditerranée centrale. En Méditerranée occidentale, au contraire, une hausse régulière est observée sur la même période (+13% depuis 2013, en valeur médiane des 18 stocks étudiés). Et surtout, le CSTEP souligne que la situation reste partout préoccupante, avec une pression de pêche globalement double de l'objectif retenu pour une pêche durable.

2. L'abondance des stocks remonte en Atlantique... et en Méditerranée

Comparativement à 2003 (première année de la série étudiée), l'abondance moyenne des stocks a significativement augmenté dans l'Atlantique Nord-Est. Pour les stocks qui font l'objet d'une évaluation complète (dits stocks de catégorie 1 ; $n=53$), la biomasse aurait ainsi augmenté de 33% entre 2003 et 2020 (et de +50% par rapport au point bas des années 2006-2008). La hausse est particulièrement spectaculaire pour les stocks de la zone Golfe de Gascogne et Côtes Ibériques, avec une biomasse multipliée par 2,5 entre 2003 et 2020. Une augmentation de 50% est par ailleurs observée pour les stocks dits pauvres en données (où seuls des indices d'abondance sont disponibles ; $n=73$).

Là aussi, deux éléments modèrent ce diagnostic optimiste. D'une part, l'amélioration semble ralentir en fin de période, alors même que la gestion au RMD permet d'espérer des gains plus importants. D'autre part, le diagnostic est moins optimiste cette année que les années antérieures. Pour les stocks pleinement évalués, l'augmentation estimée en 2022 est ainsi de +33%, contre +48% estimé en 2020.



Côté Méditerranée, l'abondance des stocks remonte également, et c'est à nouveau la première fois que le CSTEP observe une telle évolution positive. Au cours des cinq dernières années, la hausse atteint +25%. Contrairement à ce qui était observé pour la pression de pêche, l'amélioration concerne cette fois-ci les différentes zones de Méditerranée, bassin central comme bassin occidental. Rappelons cependant que cette évolution intervient dans un contexte de très forte surexploitation et d'abondance faible. Dit autrement, il semble enfin y avoir un petit mieux, mais il reste bien du chemin à parcourir.

3. De trop nombreux stocks restent en mauvais état...

Pour la dernière année connue (2020), 28% des 75 stocks évalués dans l'Atlantique Nord-Est sont encore surexploités. Et parmi ceux qui ne sont pas ou plus surexploités, cinq restent à des niveaux de biomasse trop faibles, inférieurs aux limites de sécurité biologique.

| Atlantique NE (n=75) | | |
|-----------------------------|---------------------|---------------------|
| Nombre de stocks | Non surexpl. | Surexploités |
| Non dégradés (B>Bpa) | 23 | 5 |
| Dégradés (B<Bpa) | 5 | 12 |
| Limit.sécurité inconnues | 26 | 4 |
| % des stocks évalués | Non surexpl. | Surexploités |
| Non dégradés (B>Bpa) | 31% | 7% |
| Dégradés (B<Bpa) | 7% | 16% |
| Limit.sécurité inconnues | 35% | 5% |
| | 72% | 28% |

In fine, seuls 31% des stocks étudiés sont considérés en bon état (non surexploités et non dégradés), tandis que 40% présentent un diagnostic incomplet, faute d'estimation des limites de sécurité biologique.

Là aussi, des contrastes entre zones sont mis en évidence, avec une proportion de stocks surexploités faible dans la zone Golfe de Gascogne et Côtes Ibériques (8%), et plus élevée que la moyenne en mer du Nord (41%).

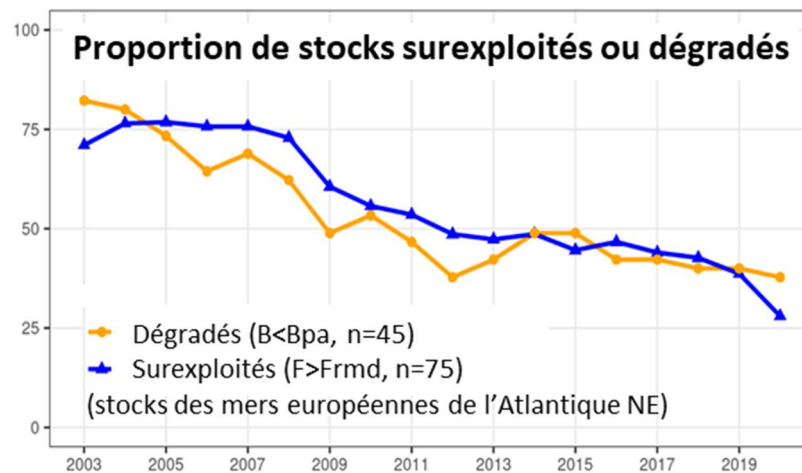
En Méditerranée, 85% des stocks évalués sont surexploités (29 sur 34), ce qui traduit une situation qui reste très dégradée dans cet écosystème.

Globalement, l'objectif que s'était donné l'Union Européenne de mettre fin à la surpêche en 2020 n'a donc pas été atteint, ni en Atlantique et encore moins en Méditerranée.

4. ... et l'évolution reste lente

Près de 90 % des stocks évalués dans les eaux européennes de l'Atlantique Nord-Est étaient surexploités à la fin des années 1990, et prêt de 75 % dans la première moitié des années 2000. Depuis, la proportion des stocks surexploités est en diminution lente mais régulière. En 2020, la baisse semble s'accélérer, en raison de la brusque baisse de la pression de pêche. Entre 2019 et 2020, la proportion des stocks surexploités passe ainsi de 39% à 28%.

Comme indiqué plus haut, cette évolution particulière à 2020 pourrait cependant découler de la crise Covid et s'avérer temporaire. Il conviendra donc de suivre les évolutions des prochaines années pour en apprécier la durabilité.



La proportion des stocks dont la biomasse est jugée trop faible (i.e. en dehors des limites de sécurité biologique) reste également importante (38%). On note que cet indicateur s'améliore peu ces dernières années et retrouve en 2020 une valeur identique à celle de 2012. Pourtant, les engagements internationaux de l'Europe (à Johannesburg et à Nagoya) visaient à une reconstitution de l'ensemble des stocks halieutiques aux niveaux capables de produire le RMD (Brmd), généralement bien au dessus de la limite de précaution (Bpa). Dit autrement, l'Europe n'atteint même pas cette cible minimale, très inférieure à ses engagements internationaux.

En guise de conclusion (personnelle)

La synthèse annuelle du CSTEP est nettement plus positive cette année que l'année dernière. En effet, en 2021 le CSTEP s'était inquiété d'un possible coup d'arrêt, voire d'une inversion de tendance, dans l'amélioration observée sur le long terme dans les eaux de l'Atlantique NE. Ces inquiétudes ne sont pas confirmées en 2022. Bien au contraire, l'amélioration dans l'Atlantique NE est confirmée et de premiers signes encourageants sont observés en Méditerranée.

En Atlantique, le changement de perception découle de plusieurs facteurs. D'une part chacune des évaluations de stock est refaite chaque année et certains diagnostics ont pu être révisés à la hausse. D'autre part, le nombre de stocks évalués est en augmentation cette année (de 65 à 75), avec notamment la prise en compte de diagnostics établis par une nouvelle approche (modèle Spict) qui

pourrait donner une vision plus optimiste de l'état des stocks. Enfin, l'amélioration s'accélère en 2020, sans qu'il soit possible de déterminer s'il s'agit là d'un gain durable, ou d'un effet Covid temporaire.

Globalement, il ne faut pas bouder son plaisir et l'évolution observée confirme que « *Quand on veut, on peut, et quand on fait, ça marche !* ». On reste cependant encore assez loin de l'objectif d'une gestion au RMD pour l'ensemble des stocks et encore plus loin d'une reconstitution des stocks au niveau de biomasse capable de produire le RMD (Brmd). La pêche durable reste donc un objectif non atteint.

C'est d'autant plus vrai qu'il faut encore une fois rappeler que la gestion au RMD n'a rien du Saint Graal. Elle correspond à un stock dont l'abondance est divisée par 2,5 ou 3 comparativement à l'état vierge. C'est un objectif de durabilité monospécifique, très insuffisant dans une optique écosystémique. A contrario, une gestion optimale, basée sur la recherche d'une taille de première capture optimale et donc globalement sur une augmentation massive des maillages, permettrait de pêcher tout autant, avec des impacts beaucoup plus faibles.

Il faudrait à cela rajouter des objectifs écosystémiques, en limitant les impacts sur les habitats ou sur les prises accidentelles. Autrement dit, on tente aujourd'hui, péniblement, de rattraper le retard, par rapport à des objectifs de bonne gestion monospécifique définis dans les années 70, alors même que la gestion écosystémique et le changement climatique invitent à repenser en profondeur ces objectifs de gestion et à définir de nouveaux critères de durabilité.

Plus conjoncturellement, la pêche fait aujourd'hui face à des difficultés économiques liées à l'augmentation du prix des carburants, aggravée par la guerre en Ukraine. Espérons que cette situation de crise n'incitera pas à remettre à plus tard les évolutions nécessaires vers une gestion plus précautionneuse. La priorité reste à reconstruire des écosystèmes plus résilients, pour se préparer à la crise climatique qui s'amorce déjà et qui ira en s'amplifiant... dès lors que se multiplieront les vagues de chaleur marines.

Le rapport complet du CSTEP est disponible sur :
<https://stecf.jrc.ec.europa.eu/reports/cfp-monitoring>